Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260407-D_2026_4_17-DE

Mairie de Pont-Aven

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision : D_2026_4_17

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 21

Votants : 22

Objet : Constitution de la commission d'appel d'offres

L' an deux mille vingt six, le mardi 07 avril à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 02 Avril 2026

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame ROBIN Renée, Madame BLAYO Annick, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur THUARD Jean-Charles, Monsieur LE GAC Hervé, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Monsieur COLLE Gaël, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Madame DANJOU Maryse, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves, Madame COLINET Camille, Monsieur EVEN Marc, Madame DU PENHOAT Catherine, Madame EVEN Martine, Monsieur KERAUDREN Olivier, Monsieur QUEVAL Benoît, Madame LE COZ Louise, Monsieur JARAUD Lucien, Monsieur GUERNALEC Christian

Pouvoirs :
Madame COUSIN Laurence a donné pouvoir à Madame DU PENHOAT Catherine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COUSIN Laurence, Monsieur RIMBERT Ugo

Secrétaire de Séance : Madame Camille COLINET

Vie des assemblées / Désignation de représentants / Rapporteur : M. Christian DAUTEL, Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-5, L. 1414-2 et L. 2121-21 ;

M. Le Maire rapporte que la commission d'appel d'offres, dont le Maire est Président de droit, est composée de trois (3) membres titulaires et de trois (3) membres suppléants élus par le Conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Pour faire suite aux élections municipales, M. Le Maire indique qu'il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat, selon la composition suivante :

1 Président 3 membres titulaires 3 membres suppléants	Membres titulaires	Membres suppléants
	DAUTEL Christian (Président) DU PENHOAT Catherine THUARD Jean-Charles LEBRESNE Jean-Claude	 JARAUD Lucien TANGUY Jean-Marc DANJOU Maryse

M. Le Maire propose également le principe de vote à main levée au lieu de procéder au scrutin secret pour cette constitution de commission, sous couvert de l'approbation de l'ensemble du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
Adopte le principe de vote à main levée pour la détermination de la composition de la commission d'appel d'offres,
Approuve la composition et la désignation des membres de ladite commission,
Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer tout document en application de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260407-D_2026_4_17-DE

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Christian DAUTEL



Emis le 07/04/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 02/06/2026